



HAL
open science

L'enceinte protohistorique du Puech de Mus (Sainte-Eulalie-de-Cernon, Aveyron) : campagne 2005

Philippe Gruat, Georges Marchand

► To cite this version:

Philippe Gruat, Georges Marchand. L'enceinte protohistorique du Puech de Mus (Sainte-Eulalie-de-Cernon, Aveyron) : campagne 2005. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2006, 24, pp.51-54. halshs-02523056

HAL Id: halshs-02523056

<https://shs.hal.science/halshs-02523056>

Submitted on 29 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

L'ENCEINTE PROTOHISTORIQUE DU PUECH DE MUS (SAINTE-EULALIE-DE-CERNON, AVEYRON) : CAMPAGNE 2005

Philippe GRUAT et Georges MARCHAND

C.A.D. de l'Aveyron

UMR 5140 du CNRS (Lattes)

Le Puech de Mus est une enceinte de rebord de plateau de la bordure occidentale du Causse du Larzac. La campagne 2005 constitue la première année d'un nouveau programme triennal (2005-2007), mené par une équipe pluridisciplinaire, sur ce site depuis 1995. Les fouilles visent à mener l'étude exhaustive d'un secteur de fortifications et d'habitat (S.1), traité aujourd'hui sur 2150 m² (1270 m² de fortifications et 880 m² de zone d'habitat). Comme les campagnes antérieures, les travaux sont mis en œuvre par les salariés et les bénévoles de l'A.S.P.A.A., à partir du centre archéologique départemental de Montrozier.

La campagne 2005 a consisté à poursuivre la fouille extensive de l'extrémité nord-ouest de l'habitat et de la courtine adjacente, d'abord par l'achèvement de la zone ouverte en 2004, concernant essentiellement les fortifications et leur jonction avec la falaise, ensuite par l'ouverture de trois nouveaux secteurs attenants :

Les structures d'habitat

En 2005, les nouvelles structures mises au jour dans l'habitat principal (u.s. 1005) sont les suivantes :

- 14 trous de poteaux (TP. 153 à 166) ;
- 3 foyers sur soles d'argile (FO. 50 à 52) ;
- 4 solins ou murets de pierres (M. 19 à 22) ;
- 2 fosses (n° 1 et 2) ;
- 1 plateforme rocheuse délimitée par deux emmarchements.

Toutes appartiennent, par leur position stratigraphique, à l'habitat inférieur (-480/-450 à -430/-420). L'absence totale d'aménagements se rattachant à l'habitat supérieur (-430/-420 à -350/-320), sur une bonne dizaine de mètres en bordure de plateau, se confirme donc. Plusieurs arguments permettent d'envisager sérieusement l'hypothèse que plusieurs bâtiments (n° 11, 13 et peut-être 12) de l'habitat inférieur de cette zone ont perduré lors de la mise en place de l'habitat supérieur plus au sud-est.

Bien que moins nombreux que lors des campagnes précédentes, les divers aménagements mis au jour permettent de préciser le plan et l'usage de plusieurs secteurs.

L'extension de la fouille au sud du bâtiment 10 a permis de mettre au jour deux structures se rattachant manifestement à ce dernier et le délimitant vers l'Occident (TP. 153 et M. 19). L'ensemble présente un plan bi-absidial, d'environ 5,10 m de longueur sur 2,50 m de largeur maximale, délimité par 9 trous de poteaux. Compte tenu de l'absence de toute structure particulière en son sein et de l'indigence du mobilier, la fonction de ce bâtiment de 9,3 m² de superficie reste à préciser (annexe ?). Son orientation (74° E) diffère notablement de la trame générale de l'habitat inférieur (10° E) mais s'insère toutefois parfaitement avec les structures environnantes.

La fouille d'un secteur d'environ 80 m² au sud de ce bâtiment évoque un espace de circulation limitant l'habitat à une bande d'environ 13,50 m de large le long du rempart.

Un nouveau trou de poteau (TP. 154), a permis de boucler le plan du bâtiment absidial 12. Ce dernier est délimité par 7 trous de poteaux du même module et par un massif de pierre. L'ensemble, est orienté est – ouest (10° E) avec une abside à l'est. Ses dimensions estimées sont de 4,7 m de long sur 2,45 à 2,90 m de large, soit une superficie de 11,80 m². La disposition des trous de poteaux est relativement symétrique : 6 exemplaires pour les grands côtés se répondant deux à deux et un poteau axial dans l'abside. Quatre structures foyères ou supposées telles sont associées à ce bâtiment. Une, située à peu près au centre de l'abside est une sole d'argile à usage domestique classique. Les trois autres, localisées en limite nord-ouest du bâtiment, dans

un secteur probablement ouvert, ne correspondent peut-être qu'à des pans de torchis effondrés et rubéfiés.

Plusieurs structures sont venues préciser définitivement le plan du bâtiment 11 découvert en 2004 : 4 trous de poteaux (TP. 155, 159, 161 et 166), un foyer extérieur (FO. 50) et plusieurs aménagements périphériques (TP. 156 et 164, M. 20 à 22). C'est le premier plan quadrangulaire double attesté au Puech de Mus et le dernier situé avant la bordure du plateau avec le bâtiment 13. Il est orienté nord-sud (2° E). L'ensemble, de 33,1 m² de superficie totale, présente donc un plan quadrangulaire double, reflet manifeste d'une partition fonctionnelle classique. La partie orientale correspond à l'habitation, avec un espace foyer (16,8 m²) et une zone de repos (7,1 m²), tandis que la partie occidentale, d'après la répartition du mobilier, est plutôt une resserre (9,2 m²). Si son architecture sur poteaux porteurs et son plan évoquent incontestablement le domaine continental, cette tri-partition liée à l'utilisation de l'espace est bien connue en Languedoc.

Côté est le bâtiment 11 est probablement complété par un appentis, d'un mieux 6,50 m², donnant sur une cour. Immédiatement au nord, une étroite annexe destinée au stockage et une limite extérieure légère (claire) d'un enclos sont à signaler. La densité du mobilier de l'unité domestique 11, qui est une des plus grandes en superficie, laisse entrevoir la possibilité d'un statut social privilégié de ses occupants.

Au sud des bâtiments 11 et 12, la fouille a permis de délimiter une plateforme rocheuse en calcaire « cargneulisé », de 7,50 m de long sur 3,90 à 6,70 m de large, manifestement ingénieusement aménagée afin de drainer les eaux de ruissellement du point bas du site.

Tout à fait en bord de plateau, un nouveau bâtiment (n° 13) sur poteaux porteurs, associé à un foyer extérieur sur sole d'argile (FO. 52), a été partiellement mis au jour. D'environ 3,60 m de large, il est vraisemblablement orienté nord-est / sud-ouest (26° E) et peut-être de plan absidial.

Les fortifications

Une tranchée de 19,2 m de longueur sur 2,4 m de large, prolongeant la grande coupe V-V' de 2002 vers l'extérieur de l'oppidum a permis de recouper les deux fossés défensifs de l'extrémité occidentale de l'enceinte. D'après la chronologie relative, ces ouvrages sont aménagés au cours des phases V ou VI du site, soit la fin du V^e s. av. J.-C. Alors que dans les sondages 24 et 26, l'écartement entre les deux fossés est respectivement de 3,70 m et 2,60 m, ce dernier est ici nettement plus important : 8 m environ. A l'examen de la topographie générale du secteur, on se rend compte que cet écart est dû, en fait, au décrochement (6,50 m environ) du premier fossé au niveau de l'entrée en chicane située plus au sud-est. Le premier fossé, creusé dans le socle cargneulisé, débute à 7,60 m environ du parement de l'ultime rempart à pourtage interne. Il mesure entre 1,60 et 1,80 m environ de largeur à l'ouverture pour 1,05 m de profondeur maximale. Le second fossé a des dimensions sensiblement supérieures : entre 3,30 et 3,60 m de large à l'ouverture, pour 1,10 m de profondeur maximale. Sa base est constituée de calcaire dolomitique alors que ses bords ont entaillé l'argile du paléokarst. Il présente, comme le fossé précédent, un profil « en U » mais son comblement est cependant plus complexe. Ce dernier correspondrait à la stratigraphie inversée d'un talus bordant l'ensemble côté intérieur. L'éboulis (u.s. 1049) serait l'effondrement de la partie avant d'une élévation en pierre et les dalles en calcaire oolithique probablement les éléments d'un parement. L'u.s. 1048 a et b correspondraient plutôt à la partie arrière de l'ouvrage, davantage terrestre.

Les horizons supérieur des deux fossés ont livré de nombreuses scories et sidérolithes (près de 44 kg !) associés à des tuiles antiques, des parois de four vitrifiées et des tessons de sigillées du Haut Empire (I^{er} / II^e s. apr. J.-C.). Avec l'u.s. 1014 du premier fossé et les sondages 18, 19, 29 et 32 (Gruat, Marty 1995 et 1999c), ce niveau confirme la vocation sidérurgique de ce secteur *extra-muros* au cours de l'époque gallo-romaine (I^{er} / II^e s.), sur une surface d'au moins 31 m de long sur 19 m de large. La présence de parois de four vitrifiées, dont au moins un passage de tuyère, confirme la proximité immédiate de bas-fourneaux.

L'étude de l'extrémité nord-ouest des fortifications successives s'est poursuivie en 2005. Comme pour les structures d'habitat, les tracés des divers ouvrages sont tronqués en bord de plateau, confirmant un recul de la falaise au cours des siècles.

Le démontage de l'ultime rempart à poteaux encastrés dans la façade (variante des types Kelheim et Preist), n'a pas permis de retrouver de traces conservées des poutres internes pourtant nécessaires pour sa stabilité (*B.A.F.E.A.F.* n° 23, p. 35). De 4,20 à 4,76 m de large, il a été mis en place entre les phases IV et VI et constitue une recharge des deux murs calcinés de l'enceinte de la phase III, datés de la première moitié du V^e s. av. J.-C. L'exploration du mur intérieur de cette dernière confirme une largeur moindre et une architecture sensiblement différente à l'approche de la falaise (*B.A.F.E.A.F.* n° 22, p. 17).

La découverte en 2005, d'un négatif de palissade (u.s. 1050), tout à fait à la base de la stratigraphie, est la principale nouveauté des premiers horizons du site. Creusé dans le socle dolomitique, il offre une orientation rigoureusement est-ouest. et se poursuit au moins sur 13 m de développement. Les trous de poteaux et leurs calages, constituant la palissade, sont quasiment jointifs. Ils présentent encore une profondeur comprise entre 0,35 et 0,50 m. Les exemplaires les mieux conservés offrent un diamètre respectable tournant autour de 0,20 / 0,25 m. Une datation au carbone 14 en cours (Archéolabs) permettra probablement de préciser sa chronologie, en tout cas de savoir s'il s'agit d'un aménagement plutôt du VI^e s. av. (ce que suggère le maigre matériel) ou d'un ouvrage plus ancien (Préhistoire récente ou Age du Bronze). Il aura donc fallu attendre la 11^e campagne pour trouver le probable système de fortification initial, confirmant ainsi la nécessité, sur ce type de site, de fouilles exhaustives, et à défaut le plus extensives possible.

Matériel et études

Sur le plan du mobilier, la campagne 2005 apporte sont lot de nouveautés, essentiellement au niveau du *terminus* de l'habitat supérieur. Ce dernier est bien à chercher dans le IV^e s. av. J.-C. avec plusieurs fibules de l'horizon pré-Duchcov / pré-Münsingen (La Tène B1a), voire Duchcov / Münsingen (La Tène B1b), avec pied mouluré replié vers l'arc (n° 5) ou muni d'un plateau discoïdal (n° 4). L'exemplaire orné d'un disque est très proche de ceux mis au jour au Marduel (Gard) ou à l'Île de Martigues dans des contextes, bien datés par les céramiques méditerranéennes, entre -360/-350 et -320/-300. La boucle d'oreille (ou l'anneau) à méandres en bronze (n° 2) appartient bien à la phase Duchcov / Münsingen. La fin de l'habitat supérieur est donc à situer au mieux vers -350, voire plutôt vers -320, soit la fin de La Tène B1. Rien ne permet de dissocier ces objets du IV^e s. de ceux de la fin du V^e avec lesquels ils sont intimement associés dans l'habitat supérieur. Aucun argument stratigraphique, notamment dans la partie basse du site, bien protégée derrière les fortifications par un épais colluvion, ne plaide en faveur de pièces isolées intrusives qui seraient les témoins d'une occupation plus récente dont les structures auraient disparues. On rappellera que les campagnes précédentes quatre ou cinq fibules en fer ou en bronze, malheureusement incomplètes, dont la forme de l'arc s'inscrit dans une section de cercle appartenaient déjà au type pré-Duchcov. Deux ont la particularité d'être munies d'un ressort sur axe (fabrication locale ?). Un exemplaire en bronze est surmonté d'un fin cordon longitudinal en relief (décoré ?) qui n'est pas sans évoquer certaines fibules des sépultures de Vícemilice en République Tchèque, datées du deuxième quart du IV^e s. av. J.-C. En outre, on sait que les deux fibules à ressort ornemental sur le pied peuvent perdurer au cours de la première moitié du IV^e s. av. J.-C., comme sur l'oppidum de Gailhan (Gard). La chronologie de l'habitat supérieur semble donc comprise entre -430/-420 et -350/-320, soit La Tène A récente et tout ou partie de La Tène B1. Dans cet horizon, le disque en tôle de bronze (n° 1) est original, sans les bossettes que présentent habituellement ces objets. Le IV^e s. av. J.-C. était jusqu'alors une période inédite en Rouergue et particulièrement méconnue en Midi-Pyrénées.

Parmi les études déjà abouties en 2005, on peut citer celle de B. GRATUZE, de l'Institut de Recherches sur les Archéomatériaux (U.M.R. 5060 du C.N.R.S.), Centre Ernest-Babelon (Orléans), qui a analysé la composition chimique des perles en verre, soit un corpus de 15 éléments. La matière première est originaire de Syro-Palestine ou d'Égypte. Les résultats pourront être corrélés avec les données de la chronologie relative. Par exemple, deux perles sont manifestement plus anciennes et appartiennent probablement à l'occupation du VI^e s. av. J.-C.

Enfin, un lourd protocole de prélèvements sédimentaires (environ 1030 kg) a permis de spectaculaires résultats carpologiques dont la synthèse est en cours d'achèvement (Ph. Marinval et F. Durand, E.H.E.S.S. et U.M.R. 8555 du C.N.R.S.).

